



**Restitution de l'atelier
concertation n°3
Ateliers approfondissement du projet
23 mars 2017
Atelier du Lieu**





Introduction

Dans le cadre de l'étude urbaine menée sur le centre-bourg de Héric une concertation est réalisée avec un panel de 22 citoyens volontaires, défini lors de la première réunion en décembre 2016.

L'objectif de la concertation :

- Discuter et coproduire le projet d'aménagement du centre-bourg
- Enrichir la réflexion par l'expertise des habitants
- Informer et présenter progressivement l'avancée du projet

Une trentaine de participants (élu et panel citoyen) s'est retrouvée pour échanger sur le devenir du centre-bourg de Héric le lundi 23 mars de 18h à 20h30.

Ce troisième moment de concertation s'est déroulé en 3 temps :

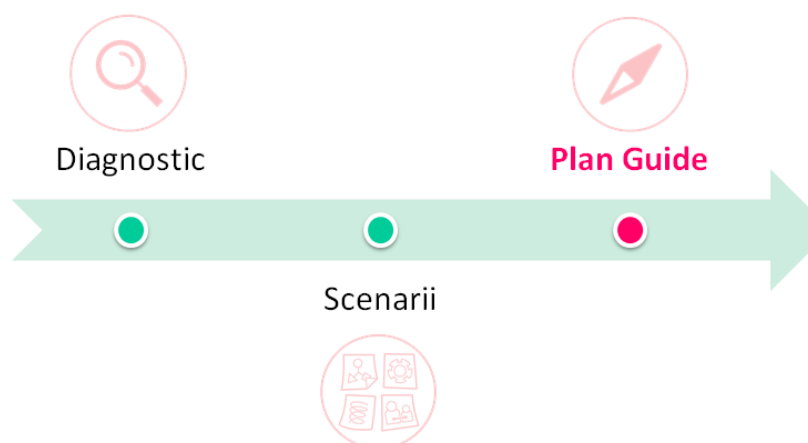
- **Une présentation du projet dans son état d'avancement** et du déroulé de la concertation « Héric en mouvement » par l'Atelier du Lieu
- **Trois ateliers thématiques « Pictoville »** (2 groupes de travail « panel citoyen » et un groupe de travail « élus »)
- **une restitution des groupes de travail** avec une discussion pour clarifier les grands enjeux d'avancement du projet.

Cette rencontre a permis d'aborder de multiples discussions entre le panel citoyen, les élus d'Héric et les bureaux d'études.



1/ Un temps d'échange autour du projet

La séance de concertation est initiée par l'Atelier du Lieu afin de présenter l'état d'avancement de la réflexion sur le centre-bourg de Héric. La concertation « Héric en mouvement » a lieu dans le cadre de l'élaboration du plan guide. Une première esquisse est présentée aux participants afin de pouvoir en discuter selon des thématiques de travail. Le calendrier de la concertation est par ailleurs présenté.

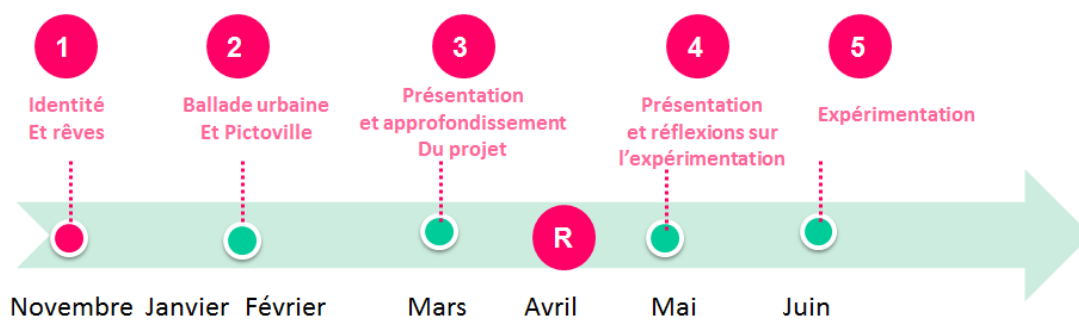


Le calendrier de la présentation

La réalisation du plan guide du centre-bourg de Héric sera rythmée par 5 ateliers participatifs avec une réunion destinée aux élus entre le 3ème et 4ème temps de la concertation.

- Le 1^{er} temps de concertation a été l'occasion de présenter la démarche aux habitants de Héric et de créer un panel citoyen.
- Le 2^e temps de concertation a pour objectif d'initier la discussion commune autour du projet.
- Le 3^e temps de concertation a permis d'approfondir les problématiques soulevées lors du 2^e temps.

- Le 4^e temps de concertation sera l'occasion de réfléchir à une expérimentation possible autour du projet d'aménagement et de questionner les acteurs à mobiliser pour le temps n°5.
- Le 5^e temps de concertation consistera à la réalisation d'un prototype urbain avec pour objectif sa présentation lors de l'évènement des 24h de tandem.



Calendrier de la concertation « Héric en mouvement »

L'Atelier a rappelé le contexte de l'étude, puis présenté le projet dans son état d'avancement.



Esquisse de plan guide : Mars 2017



2/ Les ateliers thématiques

Le panel citoyen et les élus présents ont été invités à se retrouver autour de trois tables pour échanger sur différentes thématiques liés aux enjeux du premier temps de la concertation :

- **Zoom sur l'îlot Plein Ciel**
- **Déplacements et entrées de bourg**
- **Commerces, équipements et services**

A l'aide de pictogrammes, de crayons, de photos, les participants se sont projetés dans ce que pouvait devenir la centralité de Héric. Suite à ce temps d'échanges autour du plan, une ou deux personnes par table est venue restituer à l'ensemble des participants le travail effectué.

Les discussions ont été riches. Les problématiques de déplacement, d'équipement, de commerces, se sont croisées entre les différents groupes (cf les plans et proposition en annexe).



Un nouvel axe le long du cinéma

La proposition de créer une nouvelle rue qui longerait le cinéma a été accueillie de manière positive par les participants.

Des réflexions ont été soulevées sur le sens des déplacements :

- **Un groupe propose un sens unique de la rue de l'église** vers le collège pour aller vers la salle Plein Ciel et un second depuis l'école St Joseph vers le parking du cinéma. L'idée est de continuer sur l'allée romaine pour rejoindre Blain afin de désengorger les quatre routes qui sont le noyau noir de la circulation. La rue Saint Jean resterait en double sens. Le sens unique de la rue de l'Eglise permettrait de créer des pistes cyclables. On modifierait l'axe de la rue pour offrir plus d'espace devant les commerces.

Des participants précisent que faire un sens unique rue de l'Eglise, pose la question de la redirection des flux vers la rue du cinéma. Cette rue ne serait-elle pas destinée aux déplacements doux, puisqu'elle se situe au centre du « bloc bourg » ?

- **Un second groupe propose de conserver le double sens rue de l'Eglise** (c'est une voie départementale). Dans cette rue est imaginée la suppression des places de stationnement coté Est pour libérer de l'espace devant les commerces. Le stationnement en épi est proposé devant l'église. Cette proposition ne permet pas d'implanter de piste cyclable rue de l'Eglise. Le groupe propose de développer les pistes cyclables en cœur d'îlot, sur la voie longeant le cinéma.

Les différentes propositions montrent que **le sens du déplacement est une thématique à peaufiner à une échelle plus globale** que le plan proposé lors de l'atelier. Cette thématique pourrait être précisée **lors des réflexions pour l'aménagement du centre-bourg.**

Enfin, une réflexion est émise sur la circulation des cars Lilas : quel circuit proposer avec l'implantation de cette nouvelle voie ?

Stationnement vélo

Il paraît important pour les participants d'implanter des appuis vélos sur tout le centre-bourg (près de la salle Plein Ciel, autour de l'Océania, et dans le bourg, cf plan du groupe 1) afin de favoriser les déplacements doux. Des cages à vélo ne sont, cependant, pas nécessaires.

Stationnement voiture

Un groupe souligne un manque de stationnement sur le parking du cinéma tel qu'il est dessiné aujourd'hui. Le nombre de places prévues pour le stationnement du cinéma est de 70.

Si la mairie est envisagée à proximité de la salle Plein Ciel, un groupe suggère de proposer du stationnement couvert « *comme à Sautron* ». La halle aurait ainsi plusieurs vocations.

Le stationnement de l'habitat à proximité du cinéma doit être clairement délimité afin d'indiquer qu'il est privatif. Il y a un lavoir à proximité qu'il serait important de conserver.

Connections

Plusieurs nouvelles liaisons sont proposées par les participants :

- Une liaison piétonne pour rejoindre le stationnement de l'école et le parking de la rue de l'Océan
- Une liaison depuis la rue de l'Eglise vers la Chapelle, en supprimant du bâti au niveau de l'église. Cette proposition sera à préciser.
- Un accès voiture pour valoriser le stationnement près du cimetière.
- A long terme, un cheminement piéton en longeant la propriété de la prairie qui rejoindrait le garage Renault et en passant par le stationnement existant près du cimetière.



Les commerces et équipements

L'école

Le groupe de travail mené par les élus propose **la suppression de l'école à son emplacement actuel** et de retravailler le front bâti de la place (habitat, commerces...) vers l'Est. Cette configuration permettrait d'offrir plus d'espace au parking du cinéma.

Cette proposition a été débattue entre les différents participants. Ont été soulevées :

- La problématique de réhabiliter du bâti ancien (difficulté pour la collectivité liée à la réglementation).
- L'aspect affectif que peuvent avoir certains habitants vis-à-vis du bâtiment.

La mairie

La mairie serait déplacée à côté de la salle plein ciel. Le nouvel espace serait utilisé pour l'extension de l'école.

La chapelle

Les participants proposent une fonction culturelle pour celle-ci. Son emplacement permet difficilement d'y implanter un café.

Le bar

La position du bar proposée en face du nouveau programme de logement est discutée :

- L'emplacement en face de l'Oceania pourrait être utilisé pour y implanter le bar en travaillant la forme du bâti, afin d'ouvrir vers le cinéma.
- le bar avec terrasse pourrait être implanté en face du cinéma , sur la place.



L'Habitat et la centralité

L'habitat

Un groupe propose de reconsidérer l'îlot constitué de logements situé en face des commerces. Le bâti existant est estimé « peu valorisant » et vient réduire fortement la rue. Les participants estiment que la localisation de la salle municipale n'est pas la plus adéquate : en plein centre-ville, il est compliqué d'investir la salle en limitant les nuisances sonores. Il semblerait pertinent de proposer un nouvel îlot à usages mixtes.

Au niveau du bâtiment en U proposé sur le plan, un groupe estime qu'il serait plus intéressant de le positionner dans le sens inverse pour l'orientation des bâtiments.

Délimitation du centre-bourg

Pour la délimitation du bourg, les participants partagent majoritairement le dessin proposé.

- Au Sud , les maisons rue de Nantes marquent la limite du centre-bourg. La rue de la Perrière n'est pas intégrée dans cette délimitation
- Au Nord est, le parking des 80 chasseurs avec le mur du cimetière joue la délimitation.
- Sur la route de Blain, l'entrée est légèrement reculée par les participants afin d'intégrer l'association et le stationnement existant.



Le mobilier

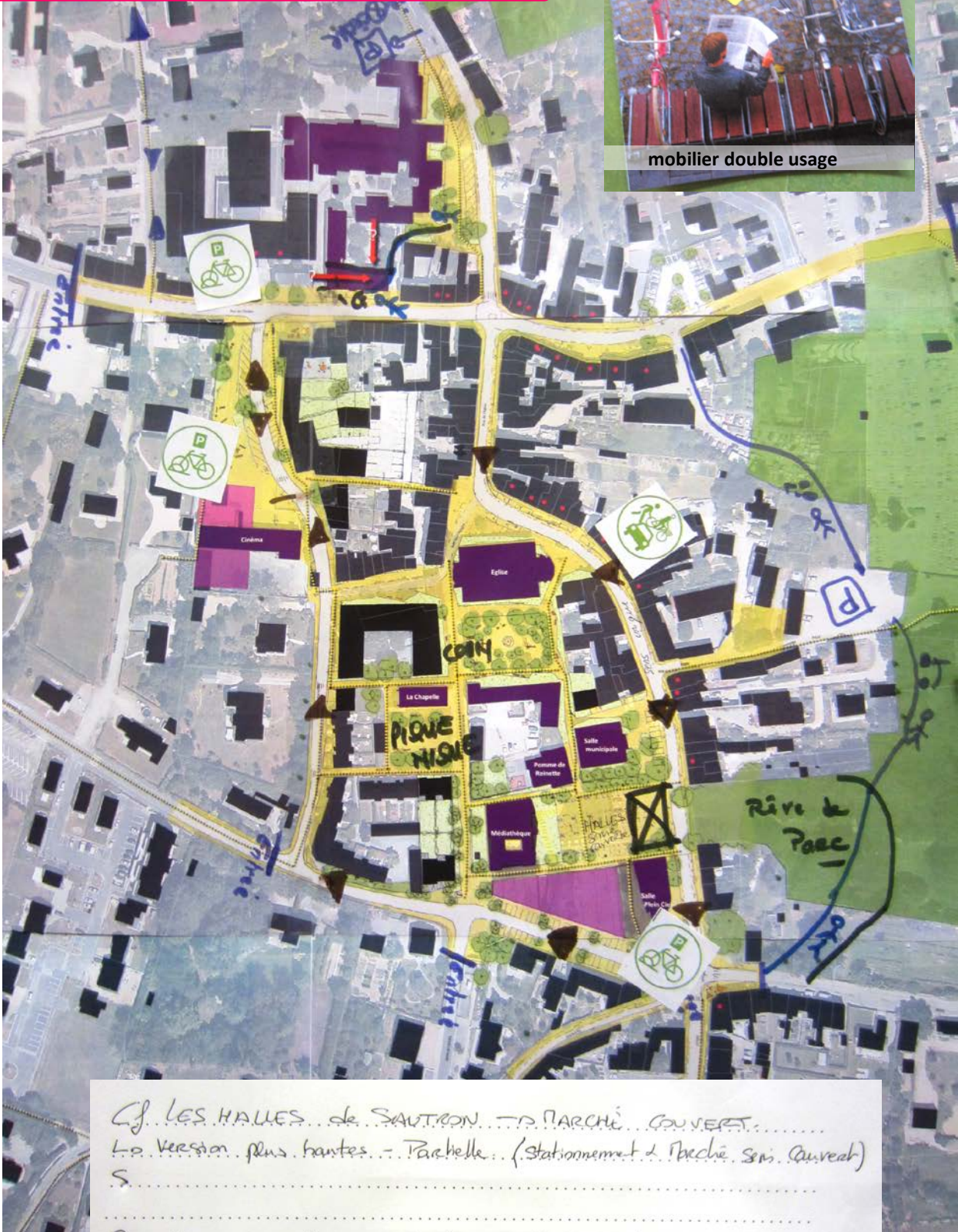
Afin de rendre le square Purton plus vivant, il semble intéressant de favoriser les synergies avec les commerces de proximité en proposant des tables de pique-nique pour les touristes et les habitants. Il est aussi suggéré d'imaginer de nouveaux usages (un terrain de boules, des jeux) pour dynamiser le square.

De manière générale, un groupe propose du « *mobilier plus moderne qu'un simple banc* » et de favoriser le mobilier à double usage (cf Annexe 1 image de référence) comme l'image proposée d'un banc qui sert aussi d'appui vélo.

La question des jeunes est discutée : des participants proposent d'implanter une borne Wifi à proximité de la médiathèque.

Annexe 1 : plans travaillés par groupe

Déplacements et entrées de centre-ville

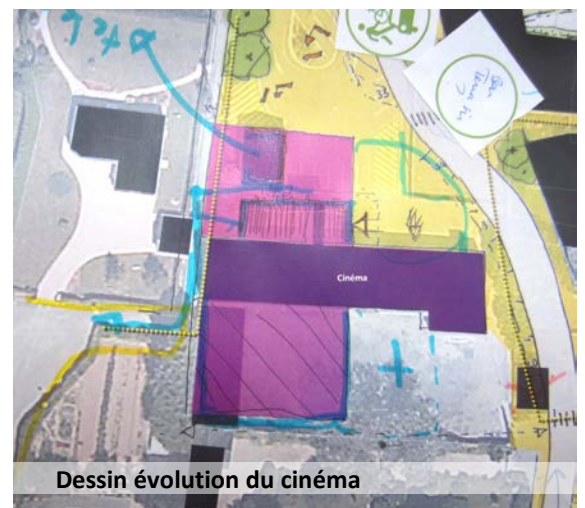


Cf. LES HALLES de SAUTRON - D. PARCHE COUVERT.....
L.o. version plus hautes. - Parcellaire. (stationnement d. Parche sans Couvert)
S.....
Sens. Unique pour favoriser et dégager la circulation.....
Pas besoin d'abris Couvert. VÉLO.....
Positionnement d'accroche Vélo.....
Terrain de jeu de balle (bais) ?.....

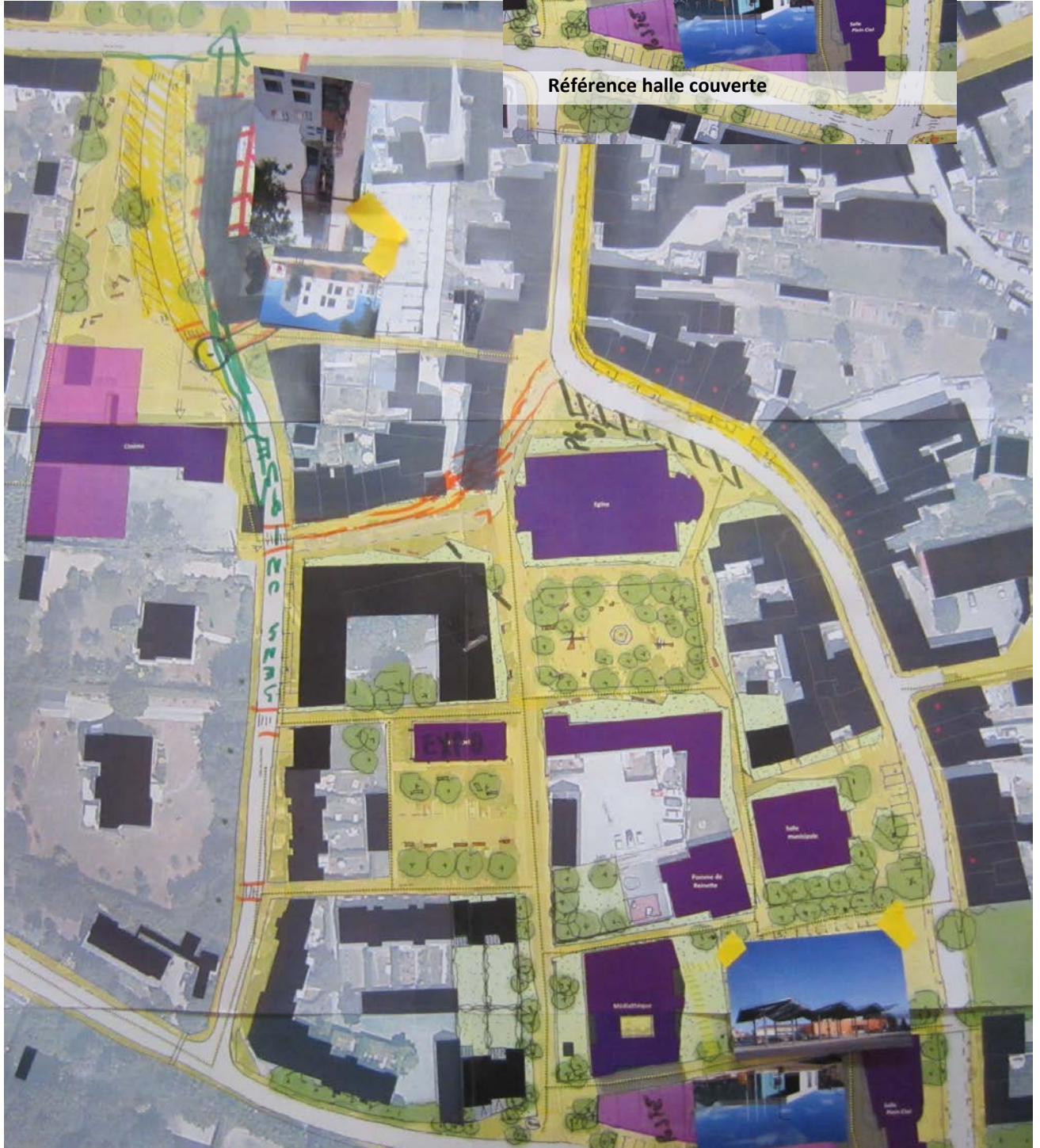


Vos idées

- V. dans l'autre sens → orientation selon axe
- création ^{de} nouvelle voie sens unique
- café ☺ proche ciné - pas sur bord route
- structuration des bâtiments central
- fête de l'école + musique face médiathèque
- Expo de la Chapelle
- spot wifi pp les pous



Dessin évolution du cinéma



Référence halle couverte



Merci à tous les participants pour leur collaboration !

Le panel citoyen d'Héric en mouvement

Atelier « zoom sur l'îlot salle plein ciel »

Annie LEBERRE

Roselyne GARNIER

Olivier MORNAS

Camille BEUCHET

Olivier TRESSOS

Sylvie PINEL

Atelier « déplacements et entrées de centre-bourg »

Bruno BIDEZ

Anne MOLLE

Thierry FOURMY

Bénédicte SOENE

Yannick HOLOWAN

Jean-Charles MILON

Elus et représentants d'Héric

Atelier « Equipements, services et commerces »

Patrice LERAY

M. Denis AUBRY

Mme Nicola ROBIN

M. Didier ALLAIS

Jean-Noël DROUET

Les animateurs de la concertation

Nolwenn DULIEU (Atelier du Lieu)

Ségolène CHARLES (Atelier du Lieu)



**Prochain rendez-vous
Jeudi 27 avril de 18h à 20h**



Atelier du Lieu,
8, rue Geoffroy Drouet
44 000 Nantes

T : 0033 0(2) 51 86 49 54

Atelier.du.lieu@architectes.org



Site internet : <http://atelierdulieu.com/>
<https://www.facebook.com/AtelierDuLieu>